



PROTECT FOR BETTER GROWTH

**Benevia®**  
Insecticide

Plus de pérennité pour votre production de poireau,  
le choix de l'innovation dès le départ

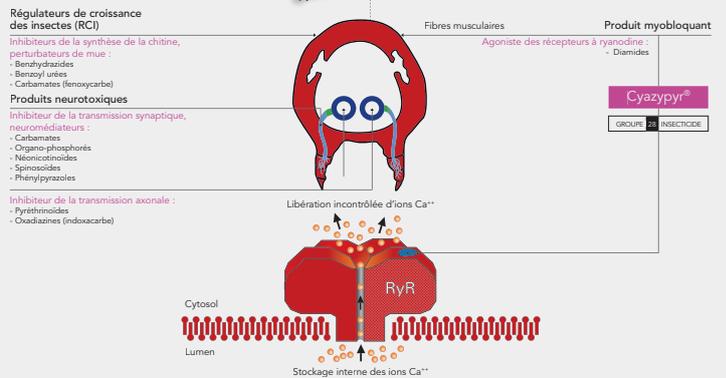
## CYAZYPYR®, SUBSTANCE ACTIVE DE BENEVIA® UN NOUVEAU MODE D'ACTION CONTRE LA MOUCHE MINEUSE

Cyazypyr® possède un tout nouveau mode d'action notamment contre la mouche mineuse du poireau *Phytomyza gymnostoma* qui affecte une cible biochimique différente de tous les insecticides actuels.

Après ingestion, Cyazypyr® active les récepteurs à ryanodine qui jouent un rôle critique dans la capacité des ravageurs à contracter leurs muscles en régulant la libération du calcium stocké dans les cellules musculaires vers le cytoplasme. Benevia® contrôle durablement les oeufs, adultes et larves des seuls insectes nuisibles exposés grâce à son mode d'action ovicide, ovo-larvicide, larvicide et adulticide (selon les espèces). Sur mouche mineuse, un positionnement adulticide est recommandé.

SITES D'ACTION DES CLASSES D'INSECTICIDES COMMERCIALISÉS ACTUELLEMENT

SITE D'ACTION DE CYAZYPYR®



### Spectre d'activité en cultures d'alliacées



Mouches



Thrips



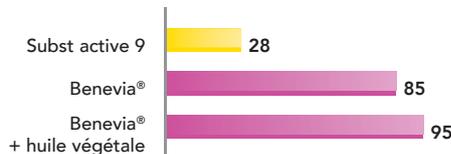
Lépidoptères

## AVANTAGES CLÉS

### Contrôle de haut niveau contre les dégâts liés aux prises de nourriture

#### Efficacité (%) sur la fréquence de poireaux attequés par la mineuse

(74% de plantes touchés dans le témoin non traité - 2 essais  
Intervalle de 8-10 jours entre applications - FREDON NPDC 2015)



Les essais réalisés par la FREDON Nord Pas de Calais ont été financés par la DGAL du ministère de l'agriculture pour répondre aux priorités fixées par la commission des usages orphelins

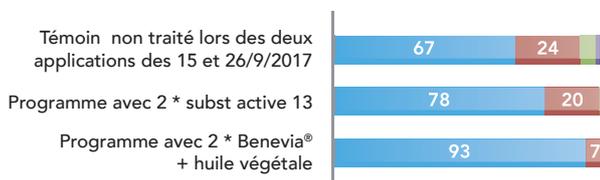
#### Efficacité (%) sur la fréquence de poireaux attequés par la mineuse

(48% de plantes touchés dans le témoin non traité  
Intervalle de 10 à 19 jours entre applications - SERAIL 2017)



### Opportunité d'augmenter le rendement commercialisable, et de réduire les coûts de récolte, permettant d'augmenter la rentabilité des cultures

#### Proportion (%) de plantes par classe de dégâts de mineuse (récolte)



■ indemnes  
■ 1 pupa ou larve/plante  
■ 2 à 3 pupes ou larves/plante  
■ au moins 4 pupes ou larves/plante

Benevia® permet dans cette étude de protéger 15 % de plantes en sus par rapport au programme utilisé en 2017 (test en bandes réalisé par LCA (41) 2017)

**FMC**

PROTECT FOR BETTER GROWTH

**Benevia®**  
InsecticidePlus de pérennité pour votre production de poireau,  
le choix de l'innovation dès le départ**AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ N° 2169999**  
DÉLIVRÉE EN APPLICATION DE L'ARTICLE 53 DU RÉGLEMENT (CE)

<b>Autorisation de vente</b>	N° 2169999 - Dérogation de 120 jours du 31 juillet au 28 novembre 2018
<b>Composition</b>	100 g/l de Cyazypyr® (1)
<b>Formulation</b>	Suspension concentrée huileuse (OD)
<b>Usages, cultures et doses</b>	Poireau - Traitement des parties aériennes - Mouches contre la mouche mineuse du poireau <i>Phytomyza gymnostoma</i> pour les cultures de poireau et oignon de printemps uniquement de plein champ : 0,75 L/ha
<b>Stade et nombre d'applications</b>	2 applications par hectare et par an, à partir du stade 2 feuilles vraies, dès le début du vol d'adultes, avant l'apparition des premiers dégâts sur feuilles ou sur fût ou sur bulbe. Renouveler l'application 7 à 10 jours plus tard, en fonction de la pression du ravageur.
<b>Délai d'emploi avant récolte</b>	28 jours sur poireau et 14 jours sur oignon de printemps
<b>Classement</b>	Toxicologique : H317 Eco-toxicologique : H410
<b>Délai de rentrée</b>	48 heures
<b>Zone non traitée</b>	20 mètres par rapport aux points d'eau comportant un dispositif végétalisé permanent non traité de 20 mètres

(1) Marque déposée du cyantraniliprole

Création et réalisation Agence Yuma - Annule toute version précédente - 08/2018

**POSITIONNEMENT 2018 SUR MOUCHES MINEUSES DU POIREAU**

Probabilité d'infestation	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE
Thrips				
Mouche mineuse				

Infestation faible

Infestation moyenne

Infestation forte

**Programme indicatif en fonction de la dynamique des infestations de mouche mineuse**

L'intervalle entre applications en situation de forte pression de mineuses doit être de l'ordre de 7-10 jours.

Volume de bouillie de 300 à 1000 litres/ha. Afin de maximiser l'efficacité de Benevia®, il est possible de l'utiliser en association avec une préparation adjuvante de type huile végétale.

Nous consulter pour connaître la liste des adjuvants recommandés.

**L'innovation Benevia® Insecticide, à base de Cyazypyr®, permet de protéger vos cultures dès le début de la période de fort risque d'infestation par la mouche mineuse et de maximiser vos rendements commercialisables tout en optimisant vos coûts de récolte.**

Benevia® : Suspension concentrée huileuse [OD] contenant 100 g/L (10,2 %) de cyantraniliprole(1). A.M.M.P. n° 2169999. H317. H410. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et précautions d'emploi, restrictions et contre-indications, se référer à l'étiquette du produit et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com). (1) Matière active de Cyazypyr®. Benevia® et Cyazypyr® sont des marques déposées de FMC Corporation et ses filiales. Distribué par Cheminova Agro France SAS @ 11 bis, Quai Perrache @ 69002 Lyon @ Tél. +33 (0)4.37.23.65.70 @ RCS Lyon B 352 320 279 @ [www.cheminova.fr](http://www.cheminova.fr). Dangereux. Respecter les conditions d'emploi. Lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**